

Ecole Maternelle Val de Beauté – 8 rue de la Mulette – 94130 NOGENT/M  
26<sup>ème</sup> Circonscription

<b>Conseil d'Ecole</b>	<b>Jeudi 5 novembre 2020</b>
<b>Présents</b>	Mmes ROSIERS, EDERY, BEAUVUE, enseignantes, Mme CAZAL, directrice. Mr GIORDANO, Mmes DAMLJANOVIC, GONULTAS, délégués de parents d'élèves Mme Paula DONVAL, directrice Adjointe du Club de Loisirs, Mme CARRIERE, Direction Générale des Services
<b>Le point sur la situation actuelle</b>	Les contraintes de la situation exceptionnelle que nous vivons actuellement nous ont contraints à mettre en place : <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Le nouveau protocole sanitaire,</b></li><li>- <b>Le protocole Vigipirate Urgence Attentat.</b></li></ul> En conséquence, nous avons dû modifier l'organisation dans l'école et l'organisation des entrées et sorties. Les élèves sont regroupés par niveaux pour l'organisation de l'école (temps de récréation, parc, cantine...) et pour les entrées et sorties. L'entrée de l'école a été réduite à la seule porte de l'école pour répondre aux questions de sécurité.
<b>Rentrée 2020</b>	<b>Nouvelles nominations :</b> Mmes JOSE et CHIANALE partagent le temps de classe en classe 7, moyenne section. <b>Effectif :</b> 227 <b>GS :</b> 72 élèves : CI1 Mme Rosiers : 26 CI 3 Mme Moreau : 24 CI 6 Mme Mahuteau : 23

	<p><b>MS</b> : 76 élèves : CI 2 Mme Cunault : 26  CI 5 Mme Beauvue : 25  CI 7 Mmes José et Chianale : 25</p> <p><b>PS</b> : 79 élèves : CI4 Mmes Cazal et Edery : 25  CI8 Mme Cuminal et Edery : 29  CI9 Mme Laurenchet : 25</p>
<b>Les élections de parents d'élèves</b>	<p>Nombre d'inscrits : 407  Nombre de votants : 195 (207)  Taux de participation : 47,91% (51%)  Compte-tenu des conditions sanitaires le vote s'est organisé uniquement par correspondance.</p>
<b>Le règlement intérieur de l'école</b>	<p>Le règlement intérieur est exhaustif et aborde tous les points nécessaires à la vie en collectivité au sein d'une école maternelle.  La Charte de la laïcité a été incluse au règlement.  Le règlement intérieur n'est pas modifié.  Cependant nous souhaitons que les vélos des enfants qui circulent à vélos avec leurs parents puissent être garés dans l'enceinte de l'école.  Mme Carrière indique qu'un râtelier à vélo peut être installé.  Le règlement intérieur est adopté par l'assemblée.</p>
<b>Les dispositifs en faveur des élèves</b>	<p><b>La continuité pédagogique</b> s'applique en cas de confinement ou de mise en confinement d'un enfant en tant que cas contact d'un adulte positif au COVID 19. Les envois sont en général d'une fois par semaine.</p> <p><b><u>Les APC, activité pédagogiques complémentaires,</u></b> soit 36 heures pour une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs</p>

	<p>apprentissages, une aide au travail personnel ou une activité prévue par le projet d'école.</p> <p>Les enfants sont en petits groupes (4).</p> <p><b><u>Le PPRE, programme personnalisé de réussite éducative</u></b>, est un plan d'actions coordonnées conçu pour répondre aux difficultés d'un élève. Il est formalisé dans un document qui en précise les objectifs, les modalités, les échéances et les modes d'évaluation. C'est une action spécifique de courte durée et reconductible. Les parents sont associés au projet.</p> <p><b><u>L'équipe éducative</u></b> est un outil de travail permettant une concertation entre tous les adultes concernés par la situation d'un enfant. Elle est réunie à l'initiative du directeur elle doit permettre d'analyser la situation personnelle et concrète d'un enfant à l'école. C'est un lieu de parole, d'échanges et d'écoute.</p> <p><b>L' Equipes de Suivi de la Scolarisation</b> est réunie au moins une fois par an par l'enseignante référente <u>pour les élèves MDPH.</u></p>
<p><b>Le protocole de transition</b></p>	<p>Signé entre Mme l'Inspectrice et la municipalité, ce protocole règlemente le transfert des responsabilités entre enseignants et animateurs et inversement.</p>
<p><b>La charte des ATSEM</b></p>	<p>Cette charte, fruit d'un travail participatif et collaboratif, se donne comme principal objectif de favoriser la collaboration et la cohabitation entre l'équipe enseignante et les ATSEM au sein des écoles maternelles de la ville.</p> <p>Les ATSEM sont dans une situation complexe avec un double management. D'une part, un</p>

	<p>rattachement administratif et hiérarchique au service scolaire de la collectivité territoriale et d'autre part, un rattachement fonctionnel et organisationnel au directeur ou à la directrice de l'école. Elles sont les véritables assistantes pédagogiques des enseignants pour répondre aux besoins individualisés des enfants.</p> <p>Trois grandes fonctions constituent leur travail au quotidien :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonctions pédagogiques fixées par l'enseignant,</li> <li>- Fonctions éducatives pour assurer les besoins des enfants, en lien avec les enseignants,</li> <li>- Fonctions d'entretien.</li> </ul>
<p><b>Les exercices de sécurité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>L'exercice de sécurité incendie</u> :</li> </ul> <p>Il a eu lieu le 24 septembre 2020 à 9h. Les classes ont évacué les locaux en 4mn04. Le temps ne doit pas excéder 5 minutes. Pour ce premier exercice, adultes et enfants étaient prévenus. 2 autres exercices auront lieu dans l'année dans des conditions différentes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>L'exercice PPMS : Plan particuliers de Mise en Sûreté</u></li> </ul> <p>Il existe 2 PPMS : 1 concernant les risques majeurs (intempéries...) et 1 concernant les risques attentat-intrusion.</p> <p>Nous sommes actuellement en <b>Plan Vigipirate Urgence Attentat</b>, le niveau le plus haut.</p> <p>L'exercice aura lieu probablement avant les congés de Noël.</p>

	<p>Un scénario nous est proposé par les services académiques.</p> <p>Nous n'avons pas encore été destinataires des fournitures pour le PPMS ; les 4 zones doivent être équipées de 4 boîtes contenant le nécessaire en cas d'urgence. Il a été prévu que les classes soient équipées en talkie-walkie.</p> <p>Nous avons mis en place avec le collège voisin, une boîte extérieure contenant les clés de la porte de communication école-collège et de la clé du portail de secours.</p> <p>Le portillon d'accès à l'issue de secours a été équipé d'une poignée de sécurité (« poignée piscine »).</p> <p>L'hommage à Samuel Paty s'est fait en 2 temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les ATSEM et les animateurs,</li> <li>- Les enseignantes.</li> </ul> <p>Toute la communauté éducative regrette qu'un temps commun n'est pu être organisé.</p>
<p><b>Le compte-rendu de coopérative</b></p>	<p>La coopérative a permis le financement du projet permaculture :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intervenante « Le petit potager urbain » : 1250 €</li> <li>- L'atelier nature : association « La luciole Vairoise » 450 €</li> </ul> <p>Il reste en compte au 1<sup>er</sup> septembre 3756 ,27 euros.</p> <p>Les projets avec les intervenants étant suspendus nous utiliserons la coopérative pour l'achat de matériel pédagogique (motricité, vélos, ENT...).</p>

<p><b>Les projets de l'année 202/2021</b></p>	<p>Nous avons en projet de poursuivre le travail entrepris en permaculture ainsi que le projet nature avec les mêmes intervenants.</p> <p>Nous poursuivons le travail en démarche de développement durable.</p> <p>Actuellement tous les projets sont en suspend en ce qui concerne le travail avec les intervenants.</p> <p>Nous prévoyons une fête de Noël à destination des enfants uniquement.</p> <p>Compte-tenu des conditions sanitaires, le spectacle de Noël a été annulé.</p>
<p><b>Les travaux</b></p>	<p>Plusieurs travaux ont été réalisés dans l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les marquages des jeux au sol,</li> <li>- L'aménagement du parc auquel nous avons travaillé en étroite collaboration avec Mr FOURNIER, responsable des espaces verts, que nous remercions pour son écoute et son efficacité. L'aménagement a été travaillé cet été. Les enfants l'ont découvert avec beaucoup de plaisir à la rentrée.</li> </ul> <p>Des travaux de rénovation sont demandés pour les toilettes situées au premier étage de la loge. Une fuite endommage le plafond du rez-de-chaussée.</p>
<p><b>Questions diverses</b></p>	<p>Paula Donval indique que le Club de Loisirs a commandé des équipements sportifs (cage de foot, panier de basket, stands de jeux...) qui peuvent être partagés pour les temps de motricité des classes tout comme le matériel de l'école qui peut être partagé avec le Club de Loisirs (ex : les vélos, la structure de sport...)</p>

	<p><u>Les parents d'élèves posent la question du marché pour le renouvellement du prestataire de cantine.</u></p> <p>Madame Carrière indique que :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- le contrat a été renouvelé avec Elixor après étude comparative avec un autre prestataire,</li><li>- une personne est nommée pour contrôler le marché,</li><li>- un audit sera éventuellement fait pour envisager une cuisine centrale,</li><li>- les visites des délégués de parents dans les cantines sont suspendues.</li></ul> <p><u>Les enseignantes interrogent les délégués des parents d'élèves sur la possibilité d'achat de masques transparents avec la coopérative.</u></p> <p>Les parents observent que des masques adéquats à l'enseignement devraient être fournis par l'institution et non par les parents d'élèves (coopérative scolaire).</p> <p>Néanmoins, les délégués de parents d'élèves acceptent que cet achat soit financé par la coopérative.</p>
--	---

Les parents délégués

Les enseignantes

La directrice